

Contexte Les Alpes sont particulièrement affectées par le changement climatique : au cours des cent dernières années, les températures y ont plus que doublé par rapport à la moyenne générale et cette tendance va se poursuivre. Les conséquences en sont entre autres le dégel du permafrost, la fonte des glaciers et les phénomènes météorologiques extrêmes, avec

notamment de fortes précipitations et de longues périodes de sécheresse. Les changements climatiques vont profondément modifier notre économie, notre environnement et notre société. En s'adaptant à ces changements, on peut en atténuer ou en éviter les effets négatifs, pour préserver notre potentiel de développement futur. Agissez maintenant !



Photo © Oliver Mohr / pixelio.de



Agriculture



L'agriculture est tributaire des conditions météorologiques et en premier lieu de la pluie et du soleil. La modification de ces conditions, notamment des quantités de précipitations, accroît la vulnérabilité des plantes face aux parasites et aux maladies, ce qui peut entraîner des pertes de récolte. Développer une stratégie de développement durable pour faire face au changement climatique est dès lors indispensable pour garantir la production de denrées alimentaires dans les Alpes.

Encourager les cultures de plantes résistantes

- Cultiver des espèces moins exigeantes en eau et résistant à la chaleur
- Opter pour des espèces diversifiées et respecter la rotation des cultures



Renforcer la structure des sols et la protection de leur fertilité et de leur stabilité

- Tester la capacité des terres agricoles à faire face aux changements climatiques et sélectionner en conséquence les plantes à cultiver
- Opter pour un aménagement intégré du paysage pour mieux protéger les sols et favoriser l'agro-écologie

Favoriser le recours à la fertilisation durable et la protection des plantes

- Encourager une utilisation des pesticides respectueuse de l'environnement et durable
- Optimiser les stratégies d'adaptation face aux nouvelles maladies et aux nouveaux parasites





DES DÉCHETS À L'ENGRAIS

La régie municipale de Wiener Neustadt exploite une ferme d'environ 340 ha. Tous les champs étant situés dans une zone de protection des nappes phréatiques, le recours aux engrais minéraux est évité. Ces derniers ont été remplacés par du compost, qui est obtenu dans un centre de traitement des déchets organiques appartenant à la ville. L'engrais organique coûte environ quatre euros la tonne. Outre la protection de la nappe phréatique, l'utilisation du compost apporte d'autres avantages : les plantes obtenues sont notamment plus saines et mieux adaptées aux changements de température. [Informations complémentaires \(de\)](#)



DES PLANTES PERFORMANTES

Durant trois années, des scientifiques de la région Rhône-Alpes ont fait des essais sur les plantes pour tester leurs performances en matière d'utilisation de l'eau et de résistance à la sécheresse. Le méteil s'est avéré particulièrement adapté. La Chambre d'agriculture de la Drôme soutient donc la culture de cette céréale dans les plaines et les zones de montagne en vue de diversifier les fourrages et d'assurer l'alimentation du bétail. Il en résulte une plus grande indépendance des agriculteurs locaux, qui ne doivent plus acheter de céréales durant l'hiver et les périodes de sécheresse.

[Informations complémentaires \(fr\)](#)



Vous pouvez agir maintenant !

De concert avec

- les administrations nationales et régionales
- les chercheurs et experts de l'adaptation aux changements climatiques
- les organisations de la société civile, notamment les ONG
- les entreprises



Téléchargez cette fiche d'information et partagez-la

Service Vous trouverez d'autres mesures, des outils, des exemples pratiques et des informations sur l'adaptation au changement climatique à l'adresse www.c3alps.eu/kip

Contact Umweltbundesamt Österreich
Abt. Umweltfolgenabschätzung und Klimawandel
c3-alps@umweltbundesamt.at

Cette fiche d'information a été réalisée par CIPRA
international@cipra.org

funding programme



Au sujet de C3-Alps C3-Alps est un consortium transnational réunissant 17 partenaires de tous les pays alpins. Ce partenariat réunit des administrations nationales et régionales compétentes en matière de politiques d'adaptation et d'institutions spécialisées sou-

tenant les stratégies d'adaptation nationales et de l'UE. C3-Alps est coordonné par l'Office autrichien de l'environnement et cofinancé par le Programme Espace alpin à travers le Fonds européen de développement régional – Coopération territoriale européenne.